

**RAPPORT PRESENTE DEVANT
LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO**

Séance du Lundi 29 Novembre 2010

DGS/DGA Moyens Ressources/Direction des Services Financiers / N°2010/...

RELATIF A

Adoption de la Décision Modificative n° 1/ 2010 - Budget principal Ville.

RAPPORTEUR : Charles CERVETTI, Adjoint délégué

EXPOSE :

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le projet de Décision Modificative n°1 du budget principal de la Ville pour l'année 2010.

La décision modificative présentée aujourd'hui est pour l'essentiel un budget d'ajustements indispensables à l'achèvement de l'exercice comptable pour l'ensemble des dépenses et des recettes tant en fonctionnement qu'en investissement. Elle vise à adapter les crédits ouverts à la réalité des informations financières et aux besoins effectifs des services.

Ce projet se décompose comme suit :

- En recettes et en dépenses de fonctionnement	514 971.00 €
- En recettes et en dépenses d'investissement	95 494.00 €
Total	610 465.00 €

I - En section fonctionnement les principales inscriptions concernent :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	Intitulés	Montants		Intitulés	Montants
Chap. 011	Charges à Caractère général	457 807.00 €	Chap. 70	Produits des services et du domaine	145 600.00 €
Chap. 012	Charges de personnel	100 000.00 €	Chap. 73	Impôts et taxes	270 016.00 €
Chap. 65	Charges de gestion courante	27 314.00 €	Chap. 74	Dotations et subventions diverses	62 860.00 €
Chap. 66	Charges financières	-100 000.00 €			
Chap. 67	Charges exceptionnelles	29 850.00 €	Chap. 77	Produits exceptionnels	36 495.00 €
Total Dépenses		514 971.00 €	Total Recettes		514 971.00 €

a) En dépenses :

Si, pour l'essentiel, les inscriptions concernent des prévisions budgétaires réactualisées, des réajustements et des transferts de crédits au sein des différents chapitres composant la section, des inscriptions nouvelles sont prévues.

Elles concernent :

- Les animations de fin d'année patinoire et marché de Noël.	85 000 €
- Complément de fonctionnement du Musée Fesch	68 000 €
- Projet UCAT (délibération 2010/119)	22 000 €
- Semaine de la solidarité (délibération 2010/209)	10 000 €
- Convention Capa/Ville Réseaux des eaux pluviales	108 100 €
- Convention Ville//CAPA navette OGS Parata	16 300 €
- Animation Maison de quartier Saint Jean convention CAF	35 000 €
- Réajustement participation Ecole nationale de musique	22 000 €
- Frais actes et contentieux Ville d'Ajaccio	114 500 €
- Crédit bail mobilier camion plateau garage	14 000 €
- Prélèvement progressif sur produits des jeux (loi 2010/476)	18 800 €
- Frais de personnel	100 000 €
- Intérêts prévus pour l'utilisation de la ligne de trésorerie	-100 000 €

b) En recettes :

L'équilibre financier de la section est assuré par les recettes suivantes :

- Complément des contributions directes et dotations de l'Etat	209 000 € *
- Recettes Musée Fesch (mécénat subventions et droits entrées)	151 000 €
- Projet UCAT (délibération 2010/119)	22 000 €
- Convention CAF animation Maison de quartier Saint Jean	35 000 €
- Produits des services animations de fin d'année	80 000 €

*Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales 2010

Intitulés	Prévu BP 2010	Notifications	Ajustements
Contributions directes	25 809 000.00	26 079 016.00	+ 270 016.00
Allocations compensatrices T.H	1 910 000.00	2 023 586.00	+ 113 586.00
Allocations compensatrices T.F	220 000.00	204 604.00	- 15 396.00
Allocations compensatrices T.P	640 000.00	584 000.00	- 56 000.00
Totaux	28 579 000.00	28 891 206.00	+ 312 206.00

Etat des dotations globales de fonctionnement aux collectivités locales 2010

Intitulés	Prévu BP 2010	Notifications	Ajustements
Dotation forfaitaire **	14 294 435.00	14 294 435.00	0
Dotation de solidarité urbaine	1 216 580.00	1 216 580.00	0
Dotation nationale de péréquation **	1 515 000.00	1 411 670.00	-103 330.00
Dotation globale de décentralisation	765 000.00	765 000.00	0
Totaux	17 71 015.00	17 687 685.00	-103 330.00

** Pour mémoire : Dotation forfaitaire 2009 : 14 449 033 € soit une diminution de 154 598 €
Dotation de péréquation 2009 : 1 514 587 € soit une diminution de 102 917 €

II – En section investissement les principales inscriptions concernent :

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Intitulés		Montants	Intitulés		Montants
Chap. 16	Capital des emprunts	57 000.00 €	Chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	91 500.00 €
Chap. 20	Immobilisations incorporelles	282 613.00 €	Chap. 13	Subventions reçues	-128 311.00 €
Chap. 204	Subventions d'équipement	363 000.00 €			
Chap. 21	Immobilisations corporelles	-307 360.00 €			
Chap. 23	Immobilisations en cours	-432 064.00 €			
Chap. 45	Opérations pour le compte de tiers	132 305.00 €	Chap. 45	Opérations pour le compte de tiers	132 305.00 €
Total Dépenses		95 494.00 €	Total Recettes		95 494.00 €

La décision modificative prévoit des modifications d'autorisation de programmes, des ajustements de plan de financement ainsi que des modifications de phasages de crédits de paiement sur les opérations suivantes :

- Construction de la halle de sports du Stiletto
- Aménagement du chemin de Candia
- Travaux de l'exutoire Sainte Lucie
- Réalisations de bassins de rétention Alzo di leva

Des réajustements et des transferts des crédits sont également prévus en fonction de l'avancement des travaux et des opérations en cours.

Une inscription complémentaire est prévue au chapitre 16 « capital des emprunts »

Un complément de la taxe locale d'équipement à hauteur 91 500 € assure l'équilibre financier de la section.

Enfin les comptes 45 comptabilisent les opérations d'investissement sous mandat telles que la délégation de maîtrise d'ouvrage pour les arrêts bus pour une somme globale de 132 305 €.

Tels sont les principaux éléments de la décision modificative n°1 du budget principal de la Ville que je vous demande de bien vouloir approuver.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

Fait à Ajaccio, le

Le Directeur Général des Services

André PIETRUCCHI

L'Adjoint Délégué aux Finances

Charles CERVETTI

TRANSMIS AU CONSEIL MUNICIPAL POUR EN DELIBERER.

Le Député Maire

Simon RENUCCI

PROJET DE DELIBERATION

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint délégué
et après en avoir délibéré,**

VU la loi n° 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,
VU la loi n° 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
VU la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
VU le Code Général des Collectivités territoriales,
VU l'article R 221-19 du code monétaire et financier,
VU l'article 2021 du code civil,
VU le vote du budget primitif 2010 intervenu le 29 Mars 2010 (Délibération n° 2010/53)
CONSIDERANT l'avis de la commission municipale compétente;

ADOPTE

...

La décision modificative n° 1 de l'exercice 2010 du budget principal de la Ville telle que précisée dans le document annexé.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs et d'un affichage en mairie.

.....

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

SIMON RENUCCI